



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 13/2014

Le Jeudi 24 Avril 2014 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de MAROC EXPORT - CMPE, 23 rue Bnou Majid El Bahar, 8ème étage, 20 000 Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA REALISATION DE LA COMMUNICATION EVENEMENTIELLE
DU PAVILLON MAROCAIN AU SALON SIAL CHINA
DU 13 AU 15 MAI 2014
SHANGHAI / CHINE
En Lot Unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Département Affaires Générales de MAROC EXPORT - CMPE.

1. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000 Dhs).
2. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du règlement du CMPE (Maroc Export) du 11.11.2010
3. Les concurrents peuvent :
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de MAROC EXPORT - CMPE, 23 rue Bnou Majid El Bahar, 8ème étage, 20 000 Casablanca
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement du CMPE (Maroc Export) du 11.11.2010, à savoir :

Dossier administratif comprenant :

- a) La déclaration sur l'honneur ;
- b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
- d) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme
- e) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire
- f) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

N.B. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes c, d et f ci-dessus, et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

Dossier technique comprenant :

- a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé;
- b) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

Offre Technique

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail : www.marchespublics.gov.ma

